



Vous êtes restaurateur ou traiteur lyonnais ? alors venez vous installer sur un marché !

Afin de soutenir les restaurateurs et traiteurs lyonnais, la Ville de Lyon lance un appel à candidatures pour vous permettre d'investir des stands sur 33 marchés.

Vous pourrez ainsi développer votre activité et proposer vos plats à la vente à emporter ou en commandes-retraits « Click & Collect », à partir du 30 janvier 2021 et jusqu'à la réouverture des restaurants.

Attention, cette opération ne concerne pas la restauration rapide (code APE ou NAF 5610C).

Vous trouverez l'ensemble des conditions et modalités pour répondre à l'appel à candidatures sur Lyon.fr.

L'équipe de la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Couvre-feu à 18h : les marchés de Lyon s'adaptent

Depuis l'annonce d'un couvre-feu national à 18h, la Ville de Lyon s'est adaptée en modifiant les horaires de ses 6 marchés du soir.

Tous les marchés de fin de journée commencent dès 13h, sauf celui de la place Carnot (14h). Les commerçants n'ayant pas la possibilité d'être présents dès le début auront la souplesse de s'installer plus tard.

Infos utiles sur Lyon.fr

Dérogations exceptionnelles à la fermeture dominicale des commerces

Les commerces de détail sont autorisés à ouvrir les deux dimanches des soldes d'hiver, soit les :

- Dimanche 24 janvier 2021
- Dimanche 31 janvier 2021

Vous trouverez l'arrêté du Maire et toutes ces informations sur Lyon.fr

Zone à Faibles émissions dans la Métropole de Lyon



Afin de répondre aux enjeux environnementaux et d'améliorer la qualité de l'air du territoire, la Métropole de Lyon renforce la zone à faibles émissions (ZFE) à compter du 1er Janvier 2021. Jusqu'alors seuls les véhicules de catégorie N munis d'une vignette Crit'Air 4 et 5 étaient interdits dans la ZFE. **Dès le 1er janvier 2021, cette interdiction de circuler et de stationner dans ce même périmètre s'étend aux véhicules disposant d'une vignette Crit'Air 3.**

Des mesures d'accompagnement sont mises en place par la Métropole de Lyon pour aider les professionnels.

Plus d'infos sur [Grand Lyon Métropole](#)



Ça reste ouvert : les restaurateurs à Lyon

Dans l'attente de la réouverture des restaurants, cafés et bars, la Ville de Lyon souhaite soutenir la filière et l'aider à maintenir le lien avec les Lyonnaises et les Lyonnais.

La plateforme lyon.caresteouvert.fr recense les restaurateurs désireux d'ouvrir leurs cuisines pour la confection de repas facilement transportables, pour proposer de commander en ligne et de retirer sur place.

Recherchez et trouvez autour de vous, par géolocalisation, les restaurateurs proposant des repas/menus à emporter ou à livrer.

La Ville de Lyon souhaite également soutenir l'excellence de la gastronomie lyonnaise, partie intégrante du patrimoine de la Ville, alors que le secteur est durement touché par la crise.

Sur lyon.caresteouvert.fr, ainsi que sur mesproducteursmescuisiniers.com, les lyonnais pourront également trouver une offre gustative créatrice et renouvelée.

Le dispositif CARE



La plateforme digitale et physique CARE (Collectif pour l'Assistance au Redémarrage des Entreprises) recense les dispositifs d'aide et d'accompagnement des différents partenaires afin de faciliter le retour à l'activité des entreprises, les conseiller et les orienter vers les actions les plus efficaces pour traiter l'ensemble des problématiques qu'ils ont à gérer.

Plus d'infos sur solutions-care.fr

Hotline CARE de la CCI : **0805 296 000**